

L'ACA dénaturée!



Depuis plus d'un an, les travaux se bousculent au SACAIS dans le sens d'une véritable réforme de l'action communautaire autonome. Nouveau plan d'action gouvernemental, projet de cadre de référence, proposition de révision des critères de la DCD, tout y passe! Ces travaux, pris séparément, peuvent sembler banals, mais quand on se met à les regarder côte-à-côte, on se rend compte qu'ils pourraient, s'ils sont adoptés, changer pour de bon le visage de l'action communautaire autonome. Ingérence, perte d'autonomie, reddition de compte, financement, tout est sur la table pour dénaturer complètement l'ACA. Voici brièvement l'analyse globale et l'interprétation qu'en fait le MÉPACQ.

Un document du
mepacq

1

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL L'ACA à votre service!

Des orientations territoriales au détriment d'une vision globale!

Dans son nouveau plan d'action, le gouvernement prévoit favoriser le travail des groupes sur le plan local et régional pour soulager les problèmes sociaux et non sur le plan national ou global pour s'attaquer aux causes de ces problèmes. Cette orientation touche non seulement les groupes de défense collective des droits, mais aussi l'ensemble des groupes de l'ACA dont une partie de leur mission consiste à faire de la transformation sociale. Le gouvernement a clairement choisi de favoriser une approche territoriale au détriment d'une approche globale et structurante alors que les deux peuvent et doivent coexister avec le soutien du gouvernement.

Une consultation bâclée!

La machine est en marche et les groupes ne seront consultés que sur une série de questions très pointues et non sur les grandes orientations, ni sur le plan d'action en tant que tel! Selon le MÉPACQ, la consultation des groupes ne servira qu'à valider le contenu et les orientations d'un plan qui est déjà tout décidé d'avance!



BREF, on pousse davantage les organismes d'ACA vers l'offre de service au détriment de la transformation sociale.

2 CADRE DE RÉFÉRENCE

Une torpille contre l'autonomie!

La reddition de compte en expansion!

De nouveaux indicateurs, de la paperasse de plus à remplir, une liste d'épicerie de ce que devrait ou «pourrait» contenir nos rapports d'activité, le tout orienté sur l'offre de service et sur l'atteinte de résultats! Bref, du service, du service et encore du service. Des statistiques, des statistiques et encore plus de statistiques!

Le financement sur le sellette!

Une grille pour «coter» et comparer les organismes est proposée. Cette grille servira, entre autre à : évaluer l'équité de financement entre les organismes, évaluer (et réévaluer) le soutien financier à la mission globale, choisir à qui et comment sont distribuées les nouvelles sommes. Plus rien n'est acquis et tout peut justifier la modification unilatérale du financement des groupes.

Le pouvoir discrétionnaire en explosion!

On multiplie les motifs qui permettraient aux ministères d'enquêter et de s'ingérer dans l'autonomie et la vie démocratique des groupes. Les ministères sont à la fois bailleurs de fonds, polices, juges, responsables des plaintes et appels ainsi que «bourreaux» des groupes d'ACA.

La DCD portée disparue!

La défense collective des droits (DCD) disparaît presque complètement du cadre de référence alors qu'auparavant, elle occupait une place importante! En retirant la DCD de ce document, on s'attaque non seulement aux groupes en DCD, mais à l'ensemble des groupes d'ACA qui font de la défense de droits. Sans la DCD, l'ACA se retrouve amputée d'une partie d'elle-même!

BREF, on dénature l'ACA, on isole la DCD, on institutionnalise les groupes, on transforme davantage l'ACA en *cheap labor* du réseau public !

3

DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

La DCD attaquée de partout!

La DCD en évaluation de programme!

Le SACAIS évalue présentement le programme de DCD. L'objectif, tel que défini dans le projet de cadre de référence, est "d'apprécier" sa pertinence, son efficacité, sa rentabilité et son impact.

Les critères de la DCD remis en question!

Le SACAIS a entrepris la révision des quatre critères de la DCD. L'un des objectifs était de les assouplir afin d'accomoder les groupes qui ont de la misère à les remplir. Le RO-DCD a décidé de ne pas participer à cette démarche de révision ce qui a mis un terme au projet...qui se retrouve donc dans un tiroir au ministère, sans doute prêt à refaire surface à la première occasion!

Une ministre qui veut faire le ménage!

Le bureau de la ministre Maltais nous envoie des messages clairs: repartir à zéro avec le financement et faire le ménage dans les groupes en DCD! D'ailleurs, les tentatives de fusionner des groupes ont déjà commencé!

**IL Y A TROP DE
GROUPE DANS
VOTRE RÉGION, VOUS
ALLEZ DEVOIR
FUSIONNER !**



BREF, soyons solidaires!

- ✓ Pas d'ingérence dans l'autonomie!
- ✓ Pour une reddition de compte qui respecte nos pratiques!
- ✓ Pas de cadre de référence sans DCD!
- ✓ Pas d'ACA sans DCD!